

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BERTHOUVILLE

Date de convocation 13/02/2022 **L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, le vingt-et-un février à vingt heures.**
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie **en séance ordinaire** sous la présidence de Madame LECLERC Marie-Françoise, Maire, et dans le strict respect des consignes sanitaires imposées par la crise de la Covid-19.

Date d'affichage **Etaient présents :** LECLERC Marie-Françoise, LEGRIX Davy, CAPELLE Christiane, MORIN Olivier, WELKE Delphine, LAVEILLE Olivier.

Nombre de Conseillers
En exercice 11 **Absents excusés :** LASMARTRES Christophe, AUMONT Alexis, CEDEYN Jean-Claude.
Présents 06
Votants 08 **Absents non excusés :** DESCHAMPS Patrick, LE HALPERT Patrick.
Dont 2 pouvoirs **Pouvoir :** LASMARTRES Christophe à LAVEILLE Olivier, CEDEYN Jean-Claude à LECLERC Marie-Françoise.

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Monsieur Olivier LAVEILLE a été élu secrétaire.

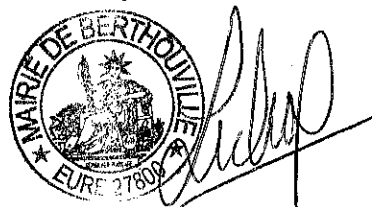
Objet : Délibération autorisant toutes demandes de subventions

Madame le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation pour faire toutes demandes de subventions auprès des organismes compétents.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sur l'exposé de Madame Le Maire et après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à faire toutes les demandes de subventions auprès des organismes suivants :
 - DETR-DSIL, Fond de concours versés dans le cadre de l'Intercommunalité, Fondation du Patrimoine, Architectes des Bâtiment de France ;
 - Subventions versées par le Département et La Région ;
 - Subvention et dotation versée par l'Etat : DETR ;
 - Aides Européennes : FEADER, FEDER, FSE ;
 - Sauvegarde de l'art français.

Pour copie conforme
Le Maire
Marie-Françoise LECLERC



Acte rendu exécutoire après :
- Réception en Préfecture le :
- Notification ou publication le
Le Maire